L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 JUILLET 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 13 JUILLET 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

ENCORE NOS RUES.

" Voir la rue Royale achevée et mourir ! " tel est le vœu que forme, depuis longtemps, tout bon habitant du quartier français. Espérons que nous, ou ceux qui viendront après nous, le verront un jour exaucé, conformément à cette grande parole qui dit que tout ce qui a eu un commencement doit avoir une fin. Or, il est évident que l'on a commencé à effondrer, à défoncer la rue Royale, il y a même beaux jours de cela—ceux qui ont bonne mémoire doivent se rappeler au juste depuis combien de mois. Nous avouons, quant à nous, avoir la mémoire trop courte pour nous en souvenir.

En attendant, l'œuvre de déprédation continue et il en pourrait résulter de graves conséquences, un de ces jours, plus tôt peut-être qu'on ne le pense.

Une bonne partie de la population de la Nouvelle-Orléans avait, depuis les débuts de ces abominables travaux, la conviction que toute la ville avait été livrée à tout hasard à la merci des entrepreneurs, qu'ils avaient le droit de tout faire à leur fantaisie. Il n'en était rien, cependant. Le cas avait été prévu, et bien prévu par le Bureau de Santé, lequel avait lancé une ordonnance à cet effet. D'après cette ordonnance, il n'est permis de défoncer que trois ilets par mille. Donc, ce que tout le monde demande existait déjà. Pourquoi ne s'y est on pas conformé jusqu'ici ? Pourquoi n'avoir pas sévi sur ceux qui violaient outrageusement les réglements et exposaient ainsi toute une population à de terribles maladies ? Le Bureau de Santé qui a le droit de légiférer, de décréter, en pareille matière, doit avoir le pouvoir de faire exécuter, de gré ou de force, la loi ou le décret qui est son œuvre. Autrément, ce droit n'est plus qu'une ridicule ou odieuse moquerie.

Le Dr Olliphant vient enfin de faire acte d'autorité, de menacer d'arrêter les travaux, si l'on ne se conforme pas à l'ordonnance.

A la bonne heure. Nous n'avons qu'à l'en féliciter ; mais pourquoi n'a-t-on pas agi plus tôt ? et la menace une fois lancée, aura-t-on le courage d'aller jusqu'au bout, et de passer de la parole à l'exécution ?

SHAKESPEARE HOMME D'ARGENT.

On sait que le critique danois George Brandes est sur le point de publier un ouvrage considérable sur Shakespeare, et le dernier numéro de la *Revue des revues*, nous donne de ce travail un extrait encore inédit et intitulé *Shakespeare homme d'argent*. Le grand dramaturge nous apparaît une fois de plus, dans l'étude de M. George Brandes, sous un aspect qui ne répond guère à l'idée que nous nous ferions volontiers de celui qui écrivit *Hamlet*, *Othello* ou *le Roi Lear*. Ce grand poète se doublait d'un commerçant très avisé, très âpre au gain, très processif, très vaniteux, et d'une vanité assez puérile, puisque l'une des préoccupations de sa vie fut d'obtenir le droit d'ajouter à son nom l'épithète noble de "gentleman." L'examen de ses papiers d'affaires et de sa correspondance le montre, dans son existence intime, édifiant peu cette aisance qui lui permit à cinquante ans de se retirer, comme un bon bourgeois, en sa maison de campagne de Stratford-sur-Avon. Il fut le moins bohême des hommes, et ceci ne diminue nullement son génie. Et pourtant, le portrait que trace M. George Brandes de ce Shakespeare beaucoup moins soucieux du succès de ses pièces que de la bonne gestion de sa fortune ne laisse pas, en dépit de tout, que de nous paraître assez piquant et imprévu.

Le commencement des paiements de la Prime.

Une bonne nouvelle que nous reproduisons avec plaisir, parce qu'elle est de nature à rassurer nos planteurs sucriers, à leur rendre un peu de la confiance qu'ils avaient perdue, depuis si longtemps, et pour cause. Lundi prochain, c'est-à-dire après-demain, le Commissaire du Revenu Intérieur doit communiquer au Trésor la liste des réclamations basées sur les arriérés dûs et non payés de la prime de 1893. Il s'agit, on le sait, d'une somme assez faible ; elle ne dépasse pas en tout le chiffre de $238,000, à répartir entre tous les producteurs de sucre de canne, de betterave et d'érable. Encore ne doit-il revenir qu'une minime portion de cette somme à nos planteurs louisianais — à peine $27,000 ou $28,000. Assurément il n'y a pas de quoi relever les affaires de nos campagnes. Il y a loin de là à la somme de $5,000,000 qui doivent leur revenir presqu'en totalité. Mais au milieu des anxiétés auxquelles ils sont en proie depuis si longtemps, un commencement de paiement est pour eux une très importante affaire. Ils y verront, eux, leurs créanciers et leurs bailleurs de fonds, la preuve que le gouvernement est franchement résolu à réparer les erreurs commises par le Congrès, à indemniser les producteurs du sol des pertes qu'ils ont faites par la faute d'une législation plus inepte encore que malhonnête. Ils savent qu'une fois le premier pas fait, l'administration de Washington ne s'arrêtera pas en chemin et qu'elle les payera intégralement, ou du moins, jusqu'à concurrence des $5,000,000 dont elle peut disposer, dès aujourd'hui. Ce premier paiement effectué sera pour eux une garantie du second qui ne doit commencer qu'à partir du 1er septembre.

Nous souhaitons de grand cœur que cette opération préliminaire s'achève le plus promptement possible. Tout le monde n'a qu'à y gagner, jusqu'au gouvernement qui reconquerra la confiance de nos planteurs qu'il avait perdue. Elle rassurera les créanciers et les encouragera à venir en aide à de braves travailleurs, qui ne se sont pas, jusqu'ici, acquittés de leur dette envers eux, parce que le gouvernement les avait privés de ce qui leur revenait. Il y a là de quoi motiver une reprise des affaires, reprise dont nous avons si grand besoin.

La vélocipédie militaire.

Le ministre de la Guerre en France vient de faire publier au "Bulletin officiel" un long règlement sur l'organisation et l'emploi du service vélocipédique dans l'armée.

Aucune modification essentielle n'a été apportée aux dispositions qui visaient les effectifs, l'affectation et l'administration des vélocipédistes, mais les épreuves imposées pour le recrutement ont été simplifiées par la la suppression de l'examen oral, qui faisait reculer beaucoup de candidats, et auquel les commandants de corps d'armée attribuaient en partie le déficit constaté dans les effectifs réglémentaires.

La question du matériel fait au contraire l'objet de dispositions entièrement nouvelles. Il a paru en effet nécessaire de réaliser, dans un délai aussi court que possible, l'unité de machine, condition indispensable au bon fonctionnement du service en campagne et à la rapidité des réparations.

Dans ce but, le règlement du 5 avril 1895 autorise les corps de troupe à acheter au service de l'artillerie des machines du type réglementaire, au compte de leur masse de harnachement et de ferrage. Ces machines, que le corps utilisera aux manœuvres, seront mises, le reste de l'année, à la disposition des officiers, moyennant un abonnement dont le prix fera retour à la masse pour l'indemniser de son avance. Les corps pourront arriver ainsi à constituer assez rapidement le matériel de guerre dont les 750 bicyclettes sorties des ateliers de l'artillerie forment actuellement le noyau.

Ce système d'abonnement présentera en outre l'avantage de développer chez les officiers le goût d'un exercice utile à l'intérêt général de l'armée. Il est hors de doute, en effet, qu'aussi bien dans les états-majors que dans les corps de troupes un officier vélocipédiste pourra souvent rendre des services très importants en campagne.

LA FORTUNE DES PRÉSIDENTS.

Puisque la République est près d'atteindre sa vingt-cinquième année—un bel âge en France pour une forme de gouvernement—il est amusant de savoir quelles observations on peut faire avec certitude sur les hommes dissemblables qui ont successivement présidé à ses destinées.

S'il est trop tôt pour rendre des arrêts équitables au point de vue politique, ne pourrait-on, du moins, rechercher s'il existe entre ces hommes, au point de vue privé, un caractère commun ? Eh bien, oui, il existe ce caractère commun, et, qu'en puissent dire ou écrire certains polémistes mal convaincus il n'est autre que le désintéressement habituel aux véritables hommes d'Etat.

On peut affirmer — les mémoires et les documents de l'avenir l'établiront—que les présidents et les principaux chefs de partis (nous nous occupons uniquement ici de ceux qui ne sont plus) n'ont en rien profité des postes éminents qu'ils occupaient pour édifier ou augmenter leur fortune privée. Non ! Pas même M. Grévy ;

L'affirmation pourrait sembler un peu paradoxale en ce qui concerne le beau-père de M. Wilson. Elle est cependant rigoureusement exacte. Jugez plutôt ! Avant 1879, M. Grévy possédait une vingtaine de mille francs de rente.

En 1891, à sa mort, il a laissé, indépendamment de Mont-sous-Vaudrey et de la petite fortune bourgeoise antérieure à son installation à l'Elysée, deux millions d'immeubles à Paris et quatre millions de valeurs étrangères. Ces six millions représentent très clairement l'*économie* pendant près de neuf ans (30 janvier 1879-1er décembre 1887) de la *moitié* de sa liste civile de Président, laquelle est, on le sait, de 1,200,000 francs par an. Trop ou trop peu ! Pour M. Grévy, c'était trop.

Il avait plus de quatre-vingts ans quand il a quitté l'Elysée ! Peut-on s'étonner extrêmement qu'un vieux bourgeois, ennemi des fêtes et des déplacements, appelé, déjà septuagénaire, à disposer de 100,000 francs par mois, ne se soit pas cru obligé d'en dépenser plus de la moitié ?

Les six millions de M. Grévy sont des économies, uniquement des économies, qu'il a sans doute eu tort, mais qu'il avait le droit de faire.

La vérité, la voilà ! On la trouvera peut-être insuffisamment compliquée, mais les vérités *vraies* sont généralement des plus simples.

Quant à M. Thiers, sa fortune—moins considérable qu'on ne l'imaginait—ne doit rien à ses vingt-sept mois de présidence.

Il avait épousé Mlle Dosne en 1833 et quand il mourut, quarante quatre ans plus tard, le patrimoine important de sa femme joint aux sommes que lui avait values l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* et aux bénéfices d'une longue vie de labeurs, tout cela réuni ne représentait pas une valeur de plus de trois millions, y compris l'hôtel, le fameux hôtel de la place Saint-Georges, et ses collections d'objets d'art estimées pourtant un haut prix.

M. Grévy et M. Thiers, voilà d'ailleurs les deux seuls hommes d'Etat, depuis vingt-cinq ans, qui soient morts avec une fortune leur permettant, une fois sortis de l'Elysée, de ne pas prendre l'omnibus pour faire leurs courses dans Paris. Voyons les autres !

Tout le monde sait que le maréchal de Mac-Mahon, au cours de sa présidence (26 mai 1873–30 janvier 1879), a simplement diminué sa fortune patrimoniale, qui se composait, en 1893, à sa mort, de la terre de la Forêt, près Montargis, et de quelques domaines en Saône-et-Loire, le tout vendu il y a un an. Les revenus de l'ex-Président se composaient surtout de sa solde de maréchal.

Si du maréchal, que la présidence avait appauvri, nous passons à M. Carnot, il ne saurait être malséant de rappeler le désintéressement de sa veuve qui ne voulut pas, on s'en souvient, que le Parlement fût saisi d'une demande de pension en sa faveur.

Cependant, tel était en 1887 l'état de maison de M. et Mme Carnot, tel il se retrouvait en 1894. Moins de cinquante mille livres de rente, voilà à quoi se bornait, au lendemain de la mort de M. Carnot, le patrimoine commun de sa veuve et de ses quatre enfants.

Thiers, Grévy, Mac-Mahon, Carnot ! les Présidents de la République ! Et les autres, les chefs de parti qui furent ministres, présidents de la Chambre ou du Sénat, ceux qui, dans l'imagination populaire, jonglent avec des millions.

Gambetta ! l'homme à la baignoire d'argent.... qui n'existait pas.

Gambetta laissait, à sa mort—il avait recueilli un petit héritage—quelque chose comme huit mille francs de rente et un paquet d'actions—valeurs modestes, oh combien !—d'actions de la *Petite* et de la *Grande République* !

Un autre, Burdau, a disparu trop récemment pour qu'il soit nécessaire de rappeler que cet ancien ministre des finances est mort pauvre, aussi pauvre que ces petits employés dont il avait nommé les grands chefs.

Quant à Jules Ferry, qui possédait jadis, venant des siens, un certain patrimoine, eh bien, mon Dieu, au lieu de s'arrondir, ce patrimoine, il s'était aminci, et quand mourut le président du Sénat, les bénéfices de communauté, comme disent les gens de loi, se soldaient.... par un déficit.

Faites le compte maintenant, vous tous qui accusez, pour le plaisir, de vénalité les hommes d'Etat qui vous déplaisent. Sur ces sept disparus qui depuis vingt-cinq ans ont présidé les Conseils du gouvernement ou dirigé les affaires publiques, un seul s'est enrichi, et il l'a fait bourgeoisement, en se bornant à dépenser la moitié de son revenu ! N'est-il pas bon, en vérité, parfois, que les morts parlent ?

Les manœuvres navales en France.

On a déjà lu quelques détails sur les manœuvres navales qui doivent s'exécuter jusqu'aux derniers jours de juillet, période coïncidant avec l'appel des réservistes; ces manœuvres auront lieu à la fois dans la Méditerranée, avec les escadres active et de séserve, et dans l'Océan et la Manche, avec l'escadre du Nord.

Dans la Méditerranée, la première semaine de juillet a été employée à des manœuvres d'escadre, l'escadre active sous le commandement du vice-amiral de la Jaille, l'escadre de réserve sous le commendement du vice amiral Gervais. Les deux escadres réunies ensuite ont fait des manœuvres d'armée navale sous les ordres du commandant en chef, l'amiral de la Jaille.

Après ces exercices préparatoires, les 3e et 4e semaines seront consacrées à des manœuvres de guerre. L'armée navale sera divisée en trois escadres indépendantes, A, B et C, cette dernière étant plus forte que chacune des deux autres, mais cependant moins puissante que les deux réunies.

L'escadre C, partant d'Ajaccio, devra chercher à s'opposer à la jonction de l'escadre A partant de Toulon et l'escadre B partant d'Alger, qui sont supposées ennemies ; les opérations de l'escadre C tendront à les détruire successivement ; si les escadres A et B peuvent se réunir, elles tâcheront de rejoindre et de combattre l'escadre C, qui se réfugiera dans un de ses ports, Ajaccio par exemple. La première phase des manœuvres de guerre sera alors terminée.

Au début de la deuxième phase, l'escadre C sera bloquée à Ajaccio par A et B et, aidée des torpilleurs de la défense mobile de la Corse, elle cherchera à forcer le blocus et ensuite à rallier Toulon.

Les défenses mobiles de l'Algérie et de Toulon défendront certains points des côtes.

Le vice-amiral de la Jaille, commandant en chef l'escadre active, sera arbitre général des manœuvres de guerre.

Dans l'Océan et la Manche, l'escadre du Nord, qui aura consacré à des manœuvres à simple action les deux premières semaines de juillet, emploiera les deux dernières semaines à des manœuvres de guerre. Dans ce but, elle sera divisée en deux parties, la division A ayant une vitesse notablement supérieure à celle de la 2e partie, l'escadre B

La division A, bloquée à Brest par l'escadre B, tâchera de forcer le blocus et d'aller bombarder successivement les ports de Cherbourg et de Rochefort. Pendant ces opérations, la division A devra, par suite des conventions établies, faire le simulacre de se ravitailler entre chaque attaque, soit à Brest, soit à Quiberon.

Les défenses mobiles des quatre arrondissements maritimes prendront part aux opérations en attaquant l'escadre ou la division du parti adverse ; c'est-à-dire que les défenses mobiles de Cherbourg et de Rochefort devront s'opposer au bombardement de ces deux ports, et, au contraire, celles de Brest et de Lorient soutiendront l'action de la division A.

Le vice-amiral Alquier, commandant en chef l'escadre du Nord, sera arbitre général des manœuvres dans l'Océan et dans la Manche.

Nous avons eu, hier, la bonne fortune de rencontrer notre ami Guibollard sur le terre-plein de l'Opéra.

—Tiens, ce cher Guibollard ! mais pourquoi donc portes-tu deux parapluies ?

—Voilà : c'est que si j'en oublie un quelque part, il me restera toujours l'autre.

LE PANTHÉON BRETON.

Il y a quelque temps, à propos de la conférence faite par M. Brunetière, à Nantes, sur le "génie breton", un journal parisien a parlé du monument que M. Léon Séché propose d'ériger dans cette ville à toutes les illustrations de la Bretagne.

M. Jules Simon qui a accepté la présidence effective du comité de patronage de cette œuvre grandiose vient d'adresser à M. Léon Séché la lettre suivante :

Mon cher compatriote,

Je vous donne ce titre, parce que vous avez créé une sorte de patrie bretonne-angevine. Moi, je ne suis qu'un Breton, obstiné et passionné. C'est en Breton que vous agissez cette fois-ci, car il n'y a, si je ne me trompe, que des Bretons sur la liste de votre Panthéon.

Vous pensez bien que j'applaudis à votre entreprise, comme j'applaudis à tout ce qui glorifie et fortifie la Bretagne. Je crois que vous demandez beaucoup d'argent, là est la difficulté, mais vous avez raison : il vaut mieux ne rien faire que de mal faire.

La Bretagne est le pays de France où une idée comme la vôtre a le plus de chances de réussir ; et cela pour deux raisons.

C'est d'abord que le sentiment de l'ancienne nationalité n'est nulle part aussi puissant ; et ensuite que nous avons un Panthéon plus magnifique que tous ceux des autres provinces. Vous en publiez une liste, que je ne crois pas encore tout à fait complète. Il y a, comme partout, "les grands Dieux et les petits Dieux, "Dii minores." Mais où trouvera-t-on un philosophe comme Bertrand du Guesclin, un poète comme Chateaubriand ? Notre second rang suffirait à la gloire d'une autre province, surtout si nous mettons en ligne nos marins. La marine française, vous le savez, c'est la marine bretonne. J'ai souvent pensé, en traversant les rues de Saint-Malo, qu'on pouvait apprendre le patriotisme rien qu'en étudiant le nom de nos rues.

Je n'espère pas voir jamais votre Panthéon ; mes yeux seront fermés quand cette belle œuvre sera accomplie. C'est à peine si je verrai, sur le seuil de la terre bretonne, la statue de Mme de Sévigné et celle de Descartes. Mais c'est une consolation pour moi de penser que la Bretagne entreprend de ressusciter ses glorieux morts pour perpétuer chez nous le feu sacré. J'aime ses fortes vertus, et je ne suis pas sûr de ne pas aimer aussi ses défauts. Il y a des moments où je regrette de ne pas être un paysan breton, portant le costume de mes pères, parlant leur langue et conservant pieusement leurs croyances, et jusqu'à leurs superstitions. Ce sont des pensées perverses ; je les combats de mon mieux, sans y parvenir complètement. J'ai vu, de mes yeux, la vieille Bretagne ignorante et héroïque ; c'est elle qui m'a élevé, il y a quatre-vingts ans ; c'est à elle que je dois quelques facultés d'endurance et de courage ; c'est avec elle et pour elle que je vis et que je respire.

Adieu, bon courage et bon succès !

JULES SIMON.

Autrefois et aujourd'hui.

Le quartier Latin vient de protester bruyamment contre un article paru dans "l'Echo de Paris" sous le pseudonyme Tybalt adopté par M. Laurent Tailhade et dans lequel l'auteur établissait entre les étudiants de sa génération et ceux d'aujourd'hui une comparaison qui était loin d'être favorable à ces derniers.

Tous les groupes d'étudiants se sont unis pour rédiger des protestations contre le langage tenu à leur sujet par le littérateur qui, on s'en souvient, avait déclaré beau le geste de Vaillant lançant sa bombe et qui, peu après, était gravement blessé par la bombe du restaurant Foyot.

Plus de deux cents étudiants se sont rendus sous les fenêtres de M. L. Tailhade et l'ont conspué.

La police a dispersé les manifestants.

Dans l'après-midi, vers trois heures, trois cents étudiants se sont réunis place de la Sorbonne et ont tenté de passer sur la rive droite, mais les ponts étaient gardés et ils ont dû d'abord se borner à parcourir le quartier Latin en chantant : "Conspuez Taillhade ! Conspuez !"

Cependant, un peu plus tard, une centaine de manifestants ont pu traverser le pont des Arts et se rendre sur la rive droite.

Ils ont parcouru les boulevards en criant toujours : "Conspuez Taillhade !" et ont manifesté bruyamment, rue du Croissant, devant les bureaux de l' "Echo de Paris."

Les étudiants ont enfin été dispersés par la police, et vers sept heures et demie ils regagnaient tous les Quartiers Latins.

Dans la soirée, vers dix heures, une bande comprenant environ trois cents étudiants, a gagné les grands boulevards par le boulevard Sébastopol et a fait sa jonction avec une autre bande comprenant une centaine d'étudiants venus par l'avenue de l'Opéra.

Les manifestants ont beaucoup crié : "Conspuez Taillhade" mais n'ont pu gagner la rue du Croissant et ont été enfin dispersés par la police.

Quelques arrestations, qui avaient été opérées pour refus de circuler, n'ont pas été maintenues.

DEPECHES Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

Au Pérou.

Presse Associée.

New York, 12 juillet—Une dépêche spéciale de Lima, Pérou, au *World*, annonce que le ministère de la guerre demande des soumissions pour la fourniture de 4,000 uniformes militaires.

Cette décision est regardée comme un signe de guerre prochaine avec quelque voisin.

Le docteur Aramburu, Senor Antero Aspillaga et le docteur Melton F. Parras ont été nommés membres d'une commission devant faire un rapport sur les dommages causés par la guerre civile.

Il y a eu quelques troubles à Sepeta, dans le département de Puno, causés par les Indiens qu'a armés Caceres, sous préfet de Pizarro.

Les exportations de Vancouver.

Presse Associée.

Victoria, Colombie Britannique, 12 juillet—Le rapport du consul américain indique que les exportations de l'île de Vancouver aux Etats Unis, pour l'année finissant le 30 juin, se sont élevées à $2,500,000.

La valeur du charbon exporté est de $1,900,000, et celle de l'or est de $325,000.

A Formose.

Presse Associée.

Yokohama, 12 juillet—Sept cents Chinois ont attaqué Hin Chu, dans l'île de Formose, le 10 juillet. Deux cents d'entre eux ont été tués et beaucoup d'autres faits prisonniers. Les Japonais, de leur côté, ont perdu 11 hommes.

Mort d'un capitaine espagnol.

Presse Associée.

La Havane, 12 juillet —Un détachement d'infanterie de marine a rencontré les rebelles à Seborucal, près de Remedios, dans la province de Santa Clara. Le capitaine Gonzales Lopez et un sergent de l'infanterie de marine ont été tués. Les détails de l'engagement ne sont pas encore arrivés à la Havane.

Au Japon.

Presse Associée.

San Francisco, 12 juillet—Le steamer Gaelic est arrivé aujourd'hui avec les informations suivantes du Japon :

Tokio, 29 juin—Le vicomte Nomura, ministre de l'intérieur, est l'homme le plus occupé du cabinet japonais.

Les affaires étrangères, excepté celles de la Corée, ne demandent pas d'attention immédiate, et le gouvernement est occupé à préparer les mesures propres à reprimer l'agitation politique internationale.

Les méthodes du vicomte Namura sont bien plus complètes et plus sévères que toutes celles employées au Japon jusqu'à présent.

Il est résolu à empêcher tout journal de continuer les attaques contre le gouvernement, pour n'avoir pas maintenu la dignité nationale dans la difficulté récente avec les trois puissances européennes. Il a décidé aussi qu'aucune réunion publique ne sera tenue par les partis de l'opposition pour forcer le comte Ito et ses collègues à abandonner le ministère.

Les journaux sont suspendus au moindre signe d'écart des limites fixées à la critique. Les principaux chefs radicaux sont arrêtés et traduits devant la justice pour tentative d'organisation de démonstrations hostiles au gouvernement dans l'empire.

Le comité Ito semble avoir définitivement décidé de ne pas donner sa démission pour obéir aux désirs de la population, et il tiendra probablement ses ennemis à distance jusqu'à la réunion du Parlement, en novembre prochain ; c'est alors que la lutte réelle commencera.

Le comte Inouye a fait un rapport sur le résultat de sa mission en Corée, et il est prêt à formuler son opinion au sujet de la politique future du Japon dans ce pays. Il recommandera probablement la continuation des efforts pour introduire des réformes et établir un système respectable de gouvernement ; mais il n'est pas certain que ses avis seront en conformité avec les dispositions présentes des ministres japonais, qui commencent à considérer la régénération de la Corée comme une tâche sans espoir. La population japonaise, cependant, est toujours convaincue que la faible monarchie coréenne ne doit pas être abandonnée, et elle dénoncerait l'abandon du plan conçu comme une soumission à la dictature de la Russie.

Horrible crime dans l'île de Cuba.

Presse Associée.

La Havane, 12 juillet—Un crime horrible a été commis à Guanajayabo, dans le district de Gusja, à cinquante-cinq milles de la Havane. Quatre nègres ont pénétré dans une épicerie de l'endroit, ont terrassé le propriétaire et son beau-frère, et les ont tué d'un coup de couteau au cœur.

Ils se sont ensuite précipités sur la femme de l'épicier et ses trois filles, âgées respectivement de 17, 6 et 4 ans, avec l'intention de les outrager. Les malheureuses ont lutté désespérément, mais les brutes leur ont infligé des blessures dont elles sont mortes.

Les bandits ont alors pillé le magasin et ont disparu.

Leur crime a été découvert par un blanc résidant dans le district ; il est parti aussitôt pour Guanajayabo et a prévenu les autorités. Elles ont trouvé une des filles vivant encore lorsqu'elles sont entrées dans le magasin, et c'est d'elle, presque à son dernier soupir, qu'on a obtenu les détails du crime.

La police et les habitants du voisinage se sont mis à la recherche des quatre criminels, et ils seront [illegible] pé s'ils sont capturés.

Extradé.

Presse Associée.

Toronto, Canada, 12 juillet—G. B. Simpson, agent de la compagnie de messageries Wells-Fargo de St-Louis, et G. M. Sotton inspecteur des postes de la même ville, ont quitté Toronto cette après-midi, emmenant Coleman, alias "Diamond Charlie," extradé pour escroqueries envers des bijoutiers de plusieurs Etats du Sud.

Au Salvador.

Presse Associée.

San Salvador, 12 juillet—Les arrestations continuent tous les jours par suite de la conspiration découverte contre le président Gutierez. La garnison est nuit et jour sous les armes depuis l'émeute du 4 juillet.

Les troupes des casernes d'artillerie ont barricadé les bâtiments, et préparé les munitions.

Le gouvernement a appelé deux mille indiens Cojutepeque mais ils ont été mis en déroute à Santa Tecla.

Les autorités n'ont pas confiance dans la loyauté des troupes régulières, et le Président Gutierez et ses ministres sont constamment entourés d'une garde spéciale.

Victoire des Protectionnistes belges.

Presse Associée.

Bruxelles, 12 mai—Le Sénat belge a adopté aujourd'hui par 59 voix contre 33, une loi établissant un tarif protectionniste.

Nouvelles du Mexique.

Presse Associée.

Mexico, 12 juillet—La rumeur de la démission de Mathias Romero, ministre du Mexique à Washington, ne peut être vérifiée à Mexico.

Jusqu'à présent, il n'a pas envoyé sa démission au gouvernement.

Le gouvernement a commandé cinq petits navires de guerre en Angleterre.

L'archevêque Gillow a hérité récemment une fortune de treize millions de dollars, de parents qu'il possédait en Angleterre.

Nouvelles Américaines.

Benjamin Harrison.

Presse Associée.

New York, 12 juillet—A propos du voyage de l'ex-Président Harrison à New York et dans les Adirondacks, un journal de New York s'exprime ainsi :

" On annonce que l'ex-président Harrison se fait conduire dans les bois politiques, et que son attelage de bœufs ne peut le conduire jusqu'à la candidature républicaine au poste de Président." Cette déclaration vient de l'ex-président lui-même, par la voix de l'ancien avocat de district d'Annapolis, Simley N. Chambers, dans une conversation avec un des leaders républicains de New York. Mais on ajoute que M. Harrison ne refusera pas un siège au Sénat des Etats-Unis.

Les mineurs de l'Indiana.

Presse Associée.

Terre Haute, Indiana, 12 juillet—Les mineurs de l'Indiana ont présenté les directeurs qu'ils objectent à la clause de l'entente qui permet à un directeur de renvoyer des ouvriers et d'engager qui bon lui semble.

Il n'y a pas de difficultés sérieuses à s'entendre sur les salaires, mais l'organisation des mineurs a considéré les griefs des ouvriers du district de Clinton, et la question du droit d'un directeur de renvoyer des hommes parce qu'ils agissent comme leaders, est soulevée.

Les Indiens Cherokee.

Presse Associée.

Vinita, Territoire Indien, 12 juillet—Les Indiens Cherokee font circuler une pétition demandant au conseil le vote de lois réglant la distribution et la propriété de leurs terres. Ils désirent le partage et la possession privative, et menacent d'en appeler au Congrès si leurs droits ne sont pas reconnus.

Mort au Siam.

Presse Associée.

Oakland, 12 juillet—Mme Marion A. Cheek a reçu aujourd'hui une dépêche annonçant la mort de son mari au Siam. Cheek a quitté la Caroline du Nord il y a vingt-deux ans, pour le Siam, où il a augmenté son influence et sa richesse jusqu'au moment de sa mort, quand il était un des conseillers les plus intimes du roi du pays.

Les produits américains en Allemagne.

Presse Associée.

Washington, 12 juillet—Les règlements rigoureux imposés par l'Allemagne à l'importation des produits américains viennent, une fois de plus, d'être portés à l'attention du ministre de l'Agriculture par un rapport de l'agent européen John Mattes, sur l'importation des fruits secs dans ce pays.

Les expéditeurs de ces produits sont avertis des restrictions sévères apportées par le gouvernement allemand, que le ministère considère comme commerciales et non comme hygiéniques, et établis simplement en vue de mettre des entraves au trafic américain.

Le rapport de l'agent cite un récent procès à Francfort-sur-le-Main, pour déterminer si les pommes desséchées sont nuisibles à la santé publique et sujettes à la saisie d'après les lois concernant la pureté des aliments.

Les experts du gouvernement ont déclaré que les pommes avaient été arrosées avec une teinture à base d'acétate de zinc, pour leur donner une couleur brillante et un aspect plus engageant. Les pommes ainsi arrosées, ont-ils ajouté, causent des indigestions, la dyspepsie, et chez les enfants, les nausées et la diarrhée. Il a été ordonné de détruire les marchandises américaines comme impropres à la consommation.

Le rapport demande avec instance aux expéditeurs de bien comprendre que la quantité de zinc n'est pas considérée, et que sa seule présence entraîne la confiscation des produits.

Les exportateurs américains sont de plus avertis que s'ils désirent augmenter le trafic avec l'Allemagne, déjà de grande importance, ils doivent avoir soin de ne pas sécher les fruits sur des grilles de zinc, mais de se servir de grilles de bois.

Les fonctionnaires du gouvernement sont convaincus que si du zinc est trouvé dans les fruits, il s'y trouve en [illegible] quantité qu'il ne peut être [illegible].

L'expédition d'Ezeta.

Presse Associée.

Santa Barbara, Californie, 12 juillet—La nouvelle des préparatifs d'Antonio Ezeta, l'ex président banni de la république du Salvador, pour l'envoi d'armes et de munitions des Etats-Unis par voie d'une des îles du détroit de San Barbara, dans le but de faire une autre révolution et de se réinstaller, gagne quelque créance par suite de certains agissements mystérieux, et de certaines rumeurs étranges de la fomentation d'une conspiration, ainsi que des visites significatives de citoyens connus de l'Amérique Centrale aux riches révolutionnaires qui demeurent en Californie.

La candidature de M. Cleveland.

Presse Associée.

San Francisco, 12 juillet—Un journal de San Francisco dit qu'il y a raison de croire que le secrétaire Lamont, maintenant sur les côtes du Pacifique, ostensiblement pour inspecter les défenses, est en réalité en mission politique au sujet de la candidature de M. Cleveland à un troisième terme. Pendant que le ministre inspecte les forts et les autres moyens de défense, il interroge tranquillement les leaders du parti démocratique de la Californie et du nord-ouest, pour s'assurer s'ils soutiendraient M. Cleveland, au cas où le président annoncerait sa candidature.

Le même journal ajoute que H. W. Van Senden, secrétaire privé du ministre Carlisle, qui se trouve en ce moment à la Monnaie de San Francisco, est chargé d'une mission semblable à celle de M. Lamont, excepté qu'il essaie en même temps de se rendre compte du degré de popularité de M. Carlisle dans le parti démocratique de l'Ouest.

Van Senden déclare que son voyage à la côte du Pacifique n'a aucune signification politique, mais il ajoute que si M. Carlisle est désigné, il obéira à l'appel du parti.

Le choléra au Japon.

Presse Associée.

Washington, 12 juillet—Les rapports reçus par le chirurgien-général du service des hôpitaux de la marine ne confirment pas l'annonce, non officielle de l'extension alarmante du choléra au Japon.

Les rapports sont arrivés par la poste et montrent que jusqu'au 10 juin il n'y a eu aucun cas à Nangasaki, et aucun jusqu'au 26 avril à Yokohama. Il n'y avait en en tout que 15 cas à Osaka et à Hiogo, jusqu'au 15 juin.

Le défenseur de la coupe.

Presse Associée.

Bristol, Rhode Island, 12 juillet—Le défenseur de la Coupe Américaine ne sortira pas aujourd'hui, et ne sera sommé à aucun essai avant d'aller à New York.

Le capitaine Paff a dit hier que les voiles ont montré quelques défectuosités auxquelles il faut remédier avant de faire de nouveaux essais.

Exportation d'or.

Presse Associée.

New York, 12 juillet—Deux cent-cinquante mille dollars d'or seront expédiés demain en Europe par la maison Nesslage, Colgate et Cie.

Les Feux de Forêts dans le Michigan.

Presse Associée.

Petosky, 12 juillet—Des pluies légères dans la région ont quelque peu arrêté les feux de forêts.

Une lettre de M. Cleveland.

Presse Associée.

Atlanta, Georgie, 12 juillet—Le *Journal* publie cette après-midi une lettre écrite il y a quatre ans par M. Cleveland à John Temple Graves, l'orateur distingué de la Georgie, en réponse à une invitation au mariage de ce dernier.

Par ses relations publiques et personnelles, M. Graves est devenu un des familiers de M. Cleveland, et il a conquis son estime et son amitié.

En même temps que les cartes d'invitation, M. Graves a envoyé une lettre dans laquelle il paie un tribut de louanges à la beauté de la vie privée de M. Cleveland, alors ex-président, et à l'influence de ce grand exemple sur la vie privée des citoyens.

La réponse est venue sous la forme de l'exquise lettre suivante :

John Temple Graves Esq.,

Madison Avenue, 816, New York,
le 20 décembre 1890.
Rome, Georgie.

Mon cher Monsieur Graves,

Nous avons reçu les cartes d'invitation à votre mariage il y a un jour ou deux, et je suis content que votre lettre, arrivée depuis quelques heures, me donne l'occasion, au nom de ma chère femme et au mien, de faire plus que de vous accuser réception.

Et avant tout, laissez-moi vous assurer dès maintenant, combien nous apprécions les sentiments gracieux et touchante que vous exprimez au sujet de notre mariage.

En songeant aux années qui se sont écoulées depuis que Dieu, dans sa bonté infinie, m'a accordé le plus grand de tous ses dons, une femme aimante et affectueuse, tout, l'honneur, l'occasion d'être utile et de conquérir l'estime de mes concitoyens, est subordonné à la reconnaissance et à la gratitude.

Vous avez donc raison, quand vous proclamez, dans l'atmosphère de félicité prochaine qui vous environne dès aujourd'hui, l'amitié qui vous unit à celui qui peut témoigner, avec une tendresse sans réserves, de la sanctification qui vient à l'homme quand le ciel dirige l'amour vers le mariage.

Puisque ce thème de tendresse nous fait frères, laissez-moi vous souhaiter, ainsi qu'à la chérie qui va vous rendre la vie doublement chère, toute la joie et tout le bonheur accordés à un homme.

Vous comprendrez, je le sais, que nos bons souhaits ne peuvent atteindre au plus haut degré de sincérité, quand ma femme se joint à moi pour dé-irer avec ferveur que votre épouse et vous puissiez jouir de la même félicité qui a fait de notre mariage [illegible]

Votre très fidèle ami,
Grover [illegible]

Il [illegible] mandé au président la permission de publier cette lettre, à cause de son influence sur la vie familiale de la population.

M. Cleveland a promptement répondu que, malgré son oubli des termes de la lettre, il en donnait, dans ce but, la libre disposition à la rédaction et à la discrétion de son ami.

L'intéressant événement qui s'est produit récemment à Gray Gables a [illegible] M. Graves à publier cette lettre inédite.